

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MEAUX - 7701 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 24/07/2025 - 10545 - 2013 B 02193 - 799 025 580 - A&S Conseils - Géomètres Experts

Désignation de l'entreprise : <u>AS CONSEILS</u>										N° de l'annexe : <u>1</u>	
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Acquisitions, cessions, apports et versements de fonds à poste		N° de l'annexe : <u>1</u>	
INCORP.		Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		TOTAL II		TOTAL III		TOTAL IV	
		Autres parts d'immobilisations incorporelles		862 038		KI		KL		1 014	
		Terrains		KC		KL		KM		1 014	
		Sur sol propre		LD		LE		LF		1 014	
		Sur sol d'autrui		LF		LG		LH		1 014	
		Installations techniques, agencements et aménagements des constructions		MH		MI		MJ		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		MK		ML		MM		1 014	
		Installations générales, agencements, aménagements divers		MN		MO		MP		1 014	
		Matériel de bureau		MQ		MR		MS		1 014	
		Matériel de transport		MT		MU		MV		1 014	
		Matériel de bureau et matériel informatique		MW		MX		MY		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		MZ		NA		NB		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		NC		ND		NE		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		NF		NG		NH		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		NI		NJ		NK		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		NL		NM		NN		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		NO		NP		NQ		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		NR		NS		NT		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		NU		NV		NW		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		NX		NY		NZ		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		OA		OB		OC		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		OD		OE		OF		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		OG		OH		OI		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		OJ		OK		OL		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		OM		ON		OO		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		OP		OQ		OR		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		OS		OT		OU		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		OV		OW		OX		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		OY		OZ		PA		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		PB		PC		PD		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		PE		PF		PG		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		PH		PI		PJ		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		PK		PL		PM		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		PN		PO		PP		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		PQ		PR		PS		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		PT		PU		PV		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		PW		PX		PY		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		QC		QD		QE		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		QF		QG		QH		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		QI		QJ		QK		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		QL		QM		QN		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		QO		QP		QQ		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		QR		QS		QT		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		QU		QV		QW		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		QX		QY		QZ		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		RA		RB		RC		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		RD		RE		RF		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		RG		RH		RI		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		RJ		RK		RL		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		RM		RN		RO		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		RP		RQ		RS		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		RT		RU		RV		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		RW		RX		RY		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		RZ		SA		SB		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		SC		SD		SE		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		SF		SG		SH		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		SI		SJ		SK		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		SL		SM		SN		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		SO		SP		SQ		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		SR		SS		ST		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		SU		SV		SW		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		SX		SY		SZ		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		TA		TB		TC		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		TD		TE		TF		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		TG		TH		TI		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		TJ		TK		TL		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		TM		TN		TO		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		TP		TQ		TR		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		TS		TT		TU		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		TV		TW		TX		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		TY		TZ		UA		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		UB		UC		UD		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		UE		UF		UG		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		UH		UI		UJ		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		UK		UL		UM		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		UN		UO		UP		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		UQ		UR		US		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		UT		UU		UV		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		UW		UX		UY		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		UZ		VA		VB		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		VC		VD		VE		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		VF		VG		VH		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		VI		VJ		VK		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		VL		VM		VN		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		VO		VP		VQ		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		VR		VS		VT		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		VU		VV		VV		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		VW		VX		VY		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		VZ		WA		WB		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		WC		WD		WE		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		WF		WG		WH		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		WI		WJ		WK		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		WL		WM		WN		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		WO		WP		WQ		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		WR		WS		WT		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		WU		WV		WW		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		WX		WY		WZ		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		XA		XB		XC		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		XD		XE		XF		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		XG		XH		XI		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		XJ		XK		XL		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		XM		XN		XO		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		XP		XQ		XR		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		XS		XT		XU		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		XV		XW		XZ		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		YA		YB		YC		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		YD		YE		YF		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		YG		YH		YI		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		YJ		YK		YL		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		YM		YN		YO		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		YP		YQ		YR		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		YS		YT		YU		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		YV		YW		YX		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		YZ		ZA		ZB		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		ZC		ZD		ZE		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		ZF		ZG		ZH		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		ZI		ZJ		ZK		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		ZL		ZM		ZN		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		ZO		ZP		ZQ		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		ZR		ZS		ZT		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		ZU		ZV		ZW		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		ZX		ZY		ZZ		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AA		AB		AC		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AD		AE		AF		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AG		AH		AI		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AJ		AK		AL		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AM		AN		AO		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AP		AQ		AR		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AS		AT		AU		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AV		AW		AX		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AY		AZ		BA		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		BB		BC		BD		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		BE		BF		BG		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		BH		BI		BJ		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		BK		BL		BM		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		BN		BO		BP		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		BQ		BR		BS		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		BT		BU		BV		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		BW		BX		BY		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		BZ		CA		CB		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		CC		CD		CE		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		CF		CG		CH		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		CI		CJ		CK		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		CL		CM		CN		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		CO		CP		CQ		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		CR		CS		CT		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		CU		CV		CW		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		CX		CY		CZ		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		DA		DB		DC		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		DD		DE		DF		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		DG		DH		DI		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		DJ		DK		DL		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		DM		DN		DO		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		DP		DQ		DR		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		DS		DT		DU		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		DV		DW		DX		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		DY		DZ		EA		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		EB		EC		ED		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		EE		EF		EG		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		EH		EI		EJ		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		EK		EL		EM		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		EN		EO		EP		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		EQ		ER		ES		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		ET		EU		EV		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		EW		EX		EY		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		EZ		FA		FB		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		FC		FD		FE		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		FF		FG		FH		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		FI		FJ		FK		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		FL		FM		FN		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		FO		FP		FQ		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		FR		FS		FT		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		FU		FV		FW		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		FX		FY		FZ		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		GA		GB		GC		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		GD		GE		GF		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		GG		GH		GI		1 014	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels									

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

INAMOBILISATIONS (AMORTISSABLES)	Montant des immobilisations au début de l'exercice	Augmentation / diminution de l'exercice	Différence en euros (positifs ou négatifs) et pourcentage sur le total à reporter	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	CV	EL	EN	EN
Fonds commercial	RK	RP	RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles	PE	PF	PC	PH
TOTAL I	RN	RM	BN	RO
Terminis	PI	PJ	PK	RL
	PL	PN	PO	PQ
Constructions	PR	PS	PT	PV
	PV	PW	PX	PY
Immobilisation matérielle, matériel et outillage industriels	PZ	QA	QB	QC
Autres	QD	QE	QF	QG
Immobilisations corporelles	QH	QI	QJ	QK
	QL	QM	QN	QO
	QP	QR	QS	QT
TOTAL II	QU	QV	QQ	QU
CADRE B	TOTAL GLOBAL (I + II)	BP	BQ	BR
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉGRADATOIRES	39 712	3 821	7 497	36 348

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

CADRE C	DÉPARTS										RÉGIONS										Moyennes sur des arrondissements à la fin de l'exercice																																																																															
	Cahors 1		Cahors 2		Cahors 3		Cahors 4		Cahors 5		Cahors 6		Cahors 7		Cahors 8																																																																																					
	Département de Cahors	Département de Cahors	Département de Cahors	Département de Cahors	Département de Cahors	Département de Cahors	Département de Cahors	Département de Cahors	Département de Cahors	Département de Cahors	Département de Cahors	Département de Cahors	Département de Cahors	Département de Cahors	Département de Cahors	Département de Cahors																																																																																				
CADRE C	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100

SAGE Experts-comptables janvier 2023 : Etat préparatoire.

TS DE L'EXERCICE
CHARGES RÉPARTI

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES DÉPENSÉES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Moins ou sur le débet de l'exercice		Augmentation		Dépense de l'exercice sur un exercice		Moins ou sur le la de l'exercice	
Frais d'entretien d'imprimés à colorier			75				75		
Primes de remboursement des obligations			50				50		

* Des capillaires concentriques entre rubriques sous d'années dans la notice n° 2012.

Montant au début de l'immersion

	1	2	3	4
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution des provisions pour dépréciation (art. 327 du A.U.)	3T	TA	TB	TC
Provisions pour hausse des prix (1) *	3U	TD	TE	TF
Amortissements dérogatoires	3V	TE	TH	TI
Devi mais restes excédentaires de 30 %	3X	TH	TN	TO
Provisions pour pécuniosité (art. 39 quinquies II du G.C.)	3Y	TI	TO	TD
Autres provisions réglementées (1)	3Z	TD	TL	TM
TOTAL I	3Z	TD	TL	TM
Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
Provisions pour garanties de ventes aux clients	4E	4F	4G	4H
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4I	4J	4K	4L
Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
Provisions pour pertes et obligations similaires	4X	4Y	4Z	4A
Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
Provisions pour amortissement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
Provisions pour gains exceptionnels et autres réserves	6D	6E	6F	6G
Provisions pour changes à terme et livraisons sur compte à régler *	6H	6I	6J	6K
Autres provisions pour risques et charges (1)	6L	6M	6N	6O
TOTAL II	6L	6M	6N	6O
Provisions pour dépréciation				
Immobilisations	6P	6Q	6R	6S
Sur stocks et en cours	6T	6U	6V	6W
Sur comptes clients	6X	6Y	6Z	6A
Autres provisions pour dépréciations (1)	6Z	6A	6B	6C
TOTAL III	6Z	6A	6B	6C
TOTAL GÉNÉRAL II + III + IIII	6Z	6A	6B	6C
Devi descriptifs et reprises	6D	6E	6F	6G
— d'exploration	6D	6E	6F	6G
— financières	6D	6E	6F	6G
— exceptionnelles	6D	6E	6F	6G

NOTE : Les chiffres à payer ne doivent pas être mentionnés sur ce tableau mais être mentionnés sur l'état descriptif des charges à payer dans la production ou l'annexe par l'annexe 30 du G.C.

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE •

Année : 2022									
Designation de l'entreprise : AS. CONSEILS									
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Monnaie brut			A 1 an au plus		A plus d'un an
DE L'ACTIF		DE L'ACTIF		UL	UM	UM	UM	UM	UM
PASSIF		PASSIF		UP	UR	UR	UR	UR	UR
PASSIF		PASSIF		UT	UV	UV	UV	UV	UV
Créances rattachées à des participations									
Prêts (1) (2)									
Autres immobilisations financières									
Clients douteux ou litigieux									
Autres créances clients									
Cotisations représentatives de titres (Préciser pour chaque ligne le type de titres et la garantie)		LVO							
Personnel et comptes rattachés									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux									
État et autres									
collectivités									
Autres impôts, taxes et versements assimilés									
publiques									
Divers									
Groupe et associés (2)									
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)									
Charges constatées d'avance									
TOTALUX									
(1) Montant des		- Prêts accordés en cours d'exercice							
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		- Remboursements obtenus en cours d'exercice							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Monnaie brut			A 1 an au plus		A plus d'un an
Emprunts obligataires convertibles (1)									
Autres emprunts obligataires (1)									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine							
		à plus d'un an à l'origine							
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)									
Fournisseurs et comptes rattachés									
Personnel et comptes rattachés									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux									
État et autres									
collectivités									
publiques									
Autres impôts, taxes et assimilés									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés									
Groupe et associés (2)									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie									
Produits constatés d'avance									
TOTALUX									
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice									
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice									
TOTAL									

⑨ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

[illegible]

Désignation de l'entreprise : AS CONSEILS N°ant 1

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme			
		taxes à 10 %	taxes à 15 %	taxes à 18 %	taxes à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2				
TOTAL (lignes 1 et 2)	3				
- montant lié à complément d'impôt sur les sociétés	4				
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7				

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ③
		donnant lieu à complément d'impôt ④	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ⑤	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : AS CONSEILS Exercice ouvert le 01/01/2024 et clos le 31/12/2024

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel *	YP	YF	YG	RL
Dont apprentis				
Dont handicapés				
Effectifs affectés à l'activité artisanale				

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	252 372
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1 OX		252 372

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	1 352
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Retenues sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2 OM		1 352

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	25 295
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	61 060
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	1 379
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférentes à la production immobilisée déclarée	OJ	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	73
TOTAL 3 OJ		87 807

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	1 65 917
---	----	----------

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujétie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1320-AC et 1320-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1320-AC et 1320-DEF)	SA	
--	----	--

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricoles n'ont pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujéti à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et le cas SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (rapport de la ligne OX, le cas échéant, ajusté à 12 mois)	GX	252 372
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détermination fixées à l'article 223 A du CGI)	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 4 GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 2 4
Période de référence		HR / /
Date de cessation		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne OE portées en ligne OJ. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

MD2 Experts-comptables

IMPOT SUR LES SOCIETES

	Montant global brut des distributions	Payées par un autre adhérent	Payées par un établissement chargé du service ou par un payeur par un établissement chargé du service ou par un	c
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s)				d
Montant des prêts, avances ou comptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				e
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 156 du CGI				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 156 du CGI				j
Montant des revenus répartis				
				Total (a à h)
H REMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est truffé, jeter un œil du même modèle)				

[illegible]

Chèques versés, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, Société associée, prêt ou non, désigné col. I, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Pour les SARL
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI)	

[illegible][illegible][illegible]

• NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

[illegible]

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION
---	---

REMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES	à 0 %	à 15 %	à 19 %

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DON	
Montant brut des salaires, allocations, frais des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés "	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
MVLT rattachée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages "	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	

2025	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464
(A) souscrite par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)		
1 - Montant des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice		
A - Règles de droit commun		
Charges financières nettes de l'exercice		
EBITDA fiscal de l'exercice		
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 % b et a - 3 000 000 €)		
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes) (c-1) - 75 % x (c-1)		
B - Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé		
Ratio fonds propres/actifs de l'exercice en %		
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)		
C - Règles applicables aux situations de sous-capitalisation		
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plateau de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres		
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plateau de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres		
II - Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report		
A - Suivi des charges financières nettes en report		
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'impôt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)		
Montant des charges financières nettes en report transférées		
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-I-2 du CGI)		
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)		
Montant des charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice		
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) - (f) ou (g) + 1/3 x (f)		
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (f) - (g) + (h)		
B - Suivi des capacités de déduction inemployées en report		
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5		
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4		
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3		
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2		
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1		
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N		

(1) Cette colonne peut être remplie à l'option de l'entreprise (le cas échéant) pour la détermination de son résultat net imposable.

(2) Indiquer, sur un bulletin séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (le nom n'étant pas forcément le même) pour la détermination de son résultat net imposable.

2025	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit	2468				
(A) souscrite par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 213 A du CGI)						
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %						
1	2	3	4	5	6	7
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit
						imposé sur le déficit de l'exercice 7a
						imposé à 10 % 7b
Total						
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement						
Date de l'agrément		Résultat net imposable à taux réduit sous agrément				
Total						

Sommaire

Attestation de Présentation	2
Solides Intermédiales de gestion	4
Bilan et Compte de Résultat	9
Informations complémentaires	21
Liasse fiscale	23
Liste des Immobilisations	49



AS CONSEILS

12 RUE DE LA GRANDE ILE
77100 MEAUX

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2024 au 31/12/2024



Attestation de présentation

ATTESTATION
d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise AS CONSEILS pour l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 50 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	344 620,54	Euros
chiffre d'affaires	252 372,01	Euros
résultat net comptable	-49 335,58	Euros

Fait à MEAUX
Le 21/07/2025

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet ELCE EXPERTISE

AS CONSEILS

Soldes intermédiaires de gestion

AS CONSEILS SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 DÉTAILLÉ(Euros)			
SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)
Ventes de marchandises			
- Cour direct d'achat			
+/- Variation du stock de marchandises			
+ Production vendue			
+ Production stockée			
+ Production immobilisée			
- Maitrises premières et approvisionnements consommés			
- Sous traitance directe			
Marge brute sur production (1)			
Taux de marge brute sur production			
Marge brute globale (1 + 11)			
Taux de marge brute globale			
- Services extérieurs et autres charges externes			
Valeur ajoutée produite			
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires			
+ Subventions d'exploitation			
+ Impôts, taxes et versements assimilés			
+ Salaires et traitements			
+ Charges sociales			
+ Reprises sur amortissements et provisions			
+ Dotations aux amortissements sur immobilisations			
+ Dotations aux provisions sur immobilisations			
+ Dotations aux provisions sur actif circulant			
+ Dotations aux provisions pour risques et charges			
+ Autres produits de gestion courante			
+ Autres charges de gestion courante			
+ Transfert de charges d'exploitation			
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)			
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires			
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)			
+ Perte supportée (quote part sur opérations en commun)			
+ Produits financiers de participations			
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances			
+ Autres intérêts et produits assimilés			
+ Reprises sur provisions financières			
+ Différences positives de change			
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			
+ Dotations financières aux amortissements et provisions			
+ Intérêts et charges assimilées			
+ Différences négatives de change			
+ Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placement			
Résultat courant avant impôts			
Résultat courant / chiffre d'affaires			
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital			
+ Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnels			
+ Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
+ Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
+ Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Résultat exceptionnel			
- Participation des salariés aux résultats			
- Impôt sur les bénéfices			
Résultat Net Comptable			
Résultat net / chiffre d'affaires			

AS CONSEILS Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 DÉTAILLÉ(Euros)				
SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION (suite)				
	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées 581100 Intérêt des emprunts et dettes		563	-563	-100,00
- Différences négatives de change				-100,00
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	-48 568	114 529	-163 097	-142,40
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-19,24 %	24,52 %		
77200 Produits sur exercices antérieurs		78 691	-78 691	-100,00
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital		78 691	-78 691	-100,00
+ Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnels				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	725	1 575	-850	-53,96
871200 Pertaines amendes fisc. & pénalités	675	50	-625	-90,00
871300 Dons, libéralités	50		-50	-100,00
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital	75	370	-295	-39,47
87200 Immobilisations corporelles		370	-370	-100,00
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	-798	74 748	-75 546	-101,06
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôt sur les bénéfices	-30	-101	71	70,29
585300 Coût du personnel d'exploitation	-30		-30	-100,00
585300 Coût mensuel				
Résultat Net Comptable	-49 336	189 376	-238 712	-126,04
Résultat net / chiffre d'affaires	-19,55 %	42,20 %		

AS CONSEILS

Bilan et Compte de Résultat

AS CONSEILS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

BILAN ACTIF
Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	

	Brut	Amort. & Prov (12 mois)	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement	8 635	8 804	701	0,20	285 484	64,20
Recherche et développement	853 417	567 833	285 484	62,84		
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	11 907	8 067	3 539	1,20	5 779	1,20
Installations techniques, matériel & outillage industriels	28 859	19 347	7 513	2,18	3 452	0,80
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	1 000		1 000	0,28	1 000	0,20
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	802 518	604 281	289 237	66,54	295 714	66,18
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	32 787		32 787	9,81	68 802	18,28
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs						
Personnel						
Organismes sociaux						
Etat, impôts sur les bénéfices	30		30	0,01	101	0,02
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 080		3 080	0,88	424	0,10
Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instrument financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	4 987		4 987	1,40	68 847	18,87
Charges constatées d'avance	5 500		5 500	1,50	2 025	0,57
TOTAL (II)	46 384		46 384	12,46	137 999	31,82
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des obligations						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif						
TOTAL ACTIF (I & II)	848 901	604 281	344 621	100,00	433 713	100,00

AS CONSEILS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

BILAN PASSIF
Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	

Capitaux propres	10 000	2,80	10 000	2,31
Capital social ou infidélité (dont versé : 10 000)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserves légales	-77 514	-2,44	-286 891	-61,20
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	-49 336	-14,21	189 378	43,88
Autres réserves				
Rapport à nouveau				
Résultat de l'exercice				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	-116 850	-20,80	-67 514	-15,34
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts				
Dettes financières				
Emprunts et dettes financiers diversifiés				
Divers				
Associés	95 000	21,32	285 000	61,10
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	280 150	64,19	180 150	42,34
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 694	0,78	780	0,18
Dettes fiscales et sociales	24 585	7,13	3 463	0,80
Personnel				
Organismes sociaux	19 540	8,47	9 704	2,24
Etat, impôts sur les bénéfices	7 927	2,30	10 082	2,30
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
Etat, obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	225	0,07	16 742	3,88
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 937	0,85	4 408	1,02
Instrument financiers à terme				
Produits constatés d'avance	11 197	3,20	675	0,16
TOTAL (IV)	481 470	12,81	501 227	115,87
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
TOTAL PASSIF (I & IV)	344 621	100,00	433 713	100,00

AS CONSEILS		Période du 01/01/2024 au 31/12/2024		COMPTÉ DE RÉSULTAT		Présenté en Euros	
COMPTÉ DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	
		Total		Total		Variation %	
France							
Exportation							
Ventes de marchandises							
Production vendue biens							
Production vendue services							
Chiffres d'Affaires Nets							
Production stockée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges							
Autres produits							
Total des produits d'exploitation (I)							
Achat de marchandises (y compris droits de douane)							
Variation de stock (marchandises)							
Achat de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approv.)							
Autres achats et charges externes							
Impôts, taxes et versements assimilés							
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements sur immobilisations							
Dotations aux provisions sur immobilisations							
Dotations aux provisions sur actif circulant							
Dotations aux provisions pour risques et charges							
Autres charges							
Total des charges d'exploitation (II)							
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)							
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							
Produits financiers de participations							
Produits des autres valeurs mobilières et créances							
Autres intérêts et produits assimilés							
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
Total des produits financiers (V)							
Dotations financières aux amortissements et provisions							
Intérêts et charges assimilés							
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements							
Total des charges financières (VI)							
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)							
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II-III-IV-V-VI)							

AS CONSEILS		Période du 01/01/2024 au 31/12/2024		COMPTÉ DE RÉSULTAT		Présenté en Euros	
COMPTÉ DE RÉSULTAT (suite)		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion							
Produits exceptionnels sur opérations en capital							
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Total des produits exceptionnels (VII)							
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion							
Charges exceptionnelles sur opérations en capital							
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							
Total des charges exceptionnelles (VIII)							
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)							
Participation des salariés (IX)							
Impôts sur les bénéfices (X)							
Total des Produits (I+II+V+VII)							
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)							
RÉSULTAT NET							
Dont Crédit-bail mobilier							
Dont Crédit-bail immobilier							

AS CONSEILS
BILAN ACTIF
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%
Capital souscrit non appelé				
Actif Immobilisé				
Frais d'établissement	9 635	8 834	701	0,20
Recherche et développement	9 635	8 834	-8 634	-2,28
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	853 417	807 833	285 484	6,82
26500 Concessions et droits similaires	853 417	807 833	285 417	6,82
Fonds commercial	853 417	587 833	-587 833	-13,94
26700 Fonds commercial	853 417	587 833	-587 833	-13,94
Autres immobilisations incorporelles				
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions	11 697	8 007	3 690	1,00
Installations techniques, matériel & outillage industriels	11 697	8 007	-8 007	-2,27
21500 Matériel, mat. out. indust.	11 697	8 007	-8 007	-2,27
Autres immobilisations corporelles	26 839	19 347	7 513	2,18
21600 Matériel, mat. out. autres	26 839	19 347	7 513	2,18
314300 Matériel de bureau et informatique	5 633	3 063	2 570	0,71
314320 Matériel de bureau et informatique	5 633	3 063	2 570	0,71
216400 Matériel	14 275	14 275	14 275	4,14
216410 Amortissements	3 667	3 667	-3 667	-1,07
281600 Amortissements	3 667	3 667	-3 667	-1,07
281620 Amort. matériel transport	5 633	5 633	-5 633	-1,58
281640 Amort. matériel	7 385	7 385	-7 385	-2,13
281640 Amort. matériel	3 065	3 065	-3 065	-0,88
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres Participations	1 000		1 000	0,28
281000 Titres de participation	1 000		1 000	0,28
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Pôts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	802 518	604 281	288 237	6,34
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	32 787		32 787	9,31
410000 Clients et comptes rattachés	32 787		32 787	9,31
416000 Clients de durée ou illégaux	32 013		32 013	9,28
418100 Clients de durée à établir	774		774	0,22
481000 Clients de durée à établir				
Autres créances				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
TOTAL (II)			285 714	6,18

AS CONSEILS
BILAN ACTIF
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 DÉTAILLÉ Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%
Organismes sociaux				
Etat, impôts sur les bénéfices	30		30	0,01
444000 Etat impôt sur les bénéfices	30		30	0,01
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 080		3 080	0,88
445000 Taxes sur le chiffre d'affaires	3 080		3 080	0,88
445600 Taxes sur le chiffre d'affaires	3 080		3 080	0,88
445660 Taxes sur le chiffre d'affaires	3 080		3 080	0,88
445671 Taxes sur le chiffre d'affaires	1 459		1 459	0,42
Autres				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valuers mobilières de placement				
Instrument financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	4 987		4 987	1,43
512100 Crédit agricole bne	1 954		1 954	0,57
512200 Crédit agricole bne	3 033		3 033	0,88
518700 Intérêts à recevoir	5 500		5 500	1,60
Charges constatées d'avance	5 500		5 500	1,60
466000 Charges constatées d'avance	5 500		5 500	1,60
TOTAL (II)	48 384		48 384	13,48
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif				
TOTAL ACTIF (I & II)	648 901	604 281	344 621	7,82

AS CONSEILS				BILAN PASSIF			
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024				DÉTAILLÉ Présenté en Euros			
PASSIF				Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		
Capitaux propres							
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)							
101200 Capital souscrit appelé versé				10 000	10 000	2,31	2,31
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				2,00	2,00		
Ecart de réévaluation							
Réserve légale							
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau (solde débiteur)				-77 514	-266 891	-41,33	-41,33
Report à nouveau				-77 514	-266 891	-41,33	-41,33
Résultat de l'exercice							
119000 Report à nouveau (solde débiteur)				-49 338	189 376	-13,31	-13,31
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL (I)				-116 850	-67 514	-13,36	-13,36
Produits des émissions de titres participatifs							
Avances conditionnées							
TOTAL (II)							
Provisions pour risques et charges							
Provisions pour risques							
Provisions pour charges							
TOTAL (III)							
Emprunts et dettes							
Emprunts obligataires convertibles							
Autres Emprunts obligataires							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit							
Emprunts							
. Découverts, concours bancaires							
Emprunts et dettes financières diverses							
Divers							
189000 Emprunt garanti				95 000	265 000	81,10	81,10
Associés				95 000	265 000	81,10	81,10
455000 Associés et bases				290 150	190 150	-13,94	-13,94
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours							
419100 Cts avenc. & acorp. recus sur cde				2 694	780	0,18	0,18
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				2 694	780	0,18	0,18
401000 Fournisseurs divers				24 585	3 463	0,80	0,80
408100 Fournisseurs fact non parvenus				15 837	3 463	0,80	0,80
Dettes fiscales et sociales							
. Personnel							
421000 Personnel : rémunérations dues				19 540	9 704	2,34	2,34
428200 Dettes proviso. pour congés payés				19 540	9 704	2,34	2,34
. Organismes sociaux							
431000 Urssaf				7 927	10 082	2,25	2,25
437020 Humanis prévoyance				4 046	4 741	1,08	1,08
437030 Reunica				1 730	2 703	0,67	0,67
437080 Autres organismes				906	1 066	0,25	0,25
437800 Org mutuelle				385	380	0,08	0,08
438200 Charges sociales sur congés payés				740	740	0,17	0,17

AS CONSEILS				BILAN PASSIF			
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024				DÉTAILLÉ Présenté en Euros			
PASSIF				Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		
438500 Autres charges à payer							
. Etat, impôts sur les bénéfices							
445510 Tva à décaisser				7 216	2 13	0,03	0,03
445713 Tva collectée 20 %				2 200	5 637	2,08	3,98
. Etat, obligations cautionnées				4 687	9 285	1,42	2,14
. Autres impôts, taxes et assimilés				129	1 789	0,04	0,41
442100 Dgtp - pas				225	223	0,07	0,03
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				225	223	0,07	0,03
Autres dettes				2 937	4 408	0,83	1,22
419800 Rabais remises rist. à accorder							
487000 Remoi de frais				2 937	3 748	0,88	0,88
Instruments financiers à terme							
Produits constatés d'avance				11 187	675	3,25	0,18
487000 Produits constatés d'avance				11 187	675	3,25	0,18
TOTAL (IV)				481 470	501 227	133,91	118,37
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif							
TOTAL PASSIF (I & V)				344 621	433 713	100,00	100,00

AS CONSEILS

COMpte DE Résultat

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMpte DE Résultat	Exercice clos le		Exercice précédent		Variation	%
	31/12/2024	(12 mois)	31/12/2023	(12 mois)	absolue	(12 / 12)

Ventes de marchandises	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Production vendue services	176 172	76 200	252 372	100,00	448 749	100,00	-196 377	-43,7%
706100 Prestations de services	-19 459		-19 459	-7,7%	-43 399	-9,7%	23 940	5,3%
706101 Surveillance de service	600		600	0,2%	600	0,1%	0,00	0,0%
706102 Plan bapc 1/200 hors cde	3 950		3 950	1,5%	6 050	1,3%	-2 100	-34,7%
706303 Document d'entreprise	19 525		19 525	7,7%	26 550	5,9%	-6 725	-34,4%
706304 Dp + affichage dp	9 223		9 223	3,6%	16 105	3,6%	-6 682	-42,7%
706305 Etr du permis d'embarquer	15 000		15 000	5,9%	88 000	19,6%	-73 000	-82,4%
706306 Etude de p.l.u.	2 330		2 330	0,9%	2 510	0,5%	-180	-7,1%
706307 Urbanisme (cu et nr.)	7 424		7 424	2,9%	9 530	2,1%	-2 106	-22,0%
706308 Suppléments les cartes	1 840		1 840	0,7%	3 700	0,8%	-1 860	-50,3%
706451 Réserve certificat de mesurage					450	0,1%	-450	-100,0%
706460 Calcul aplan-ajusté	4 310		4 310	1,7%	3 650	0,8%	660	18,1%
706608 Etr de dessin/déclat	7 800		7 800	3,0%	18 350	4,1%	-10 550	-57,4%
706610 Médicament de copropriété	15 750		15 750	6,2%	18 450	4,1%	-2 700	-14,6%
706611 Plan technique 1/100	12 000		12 000	4,7%	37 350	8,3%	-25 350	-67,8%
706613 Plan technique au 1/100	22 450		22 450	8,9%	11 900	2,6%	10 550	46,6%
706614 Plan des hébergements 1/100					750	0,1%	-750	-100,0%
706615 Plan coupe 1/100					1 600	0,4%	-1 600	-100,0%
706633 Division en volumes	21 085		21 085	8,3%	2 400	0,5%	18 685	88,6%
706605 Aménagement - mise en place po	50 493		50 493	19,9%	71 450	15,8%	-20 956	-41,5%
706607 Bornage et délimitation	600		600	0,2%	60 218	13,4%	-59 618	-99,0%
706612 Pre-étude jurd. et technique	1 050		1 050	0,4%	650	0,1%	400	61,5%
706613 Stu juridique					450	0,1%	-450	-100,0%
706902 Plan corps de rue	6 690		6 690	2,6%	6 950	1,5%	-260	-3,7%
706904 Plans de masse individuels	8 310		8 310	3,2%	21 470	4,7%	-13 160	-61,3%
706905 Plan parcellaire	20 730		20 730	8,2%	21 650	4,8%	-820	-3,7%
706907 Plan de propriété	38 210		38 210	15,1%	58 223	12,9%	-19 013	-50,0%
706912 Calcul des clôtures					1 800	0,4%	-1 800	-100,0%
Chiffres d'Affaires Netts	176 172	76 200	252 372	100,00	448 749	100,00	-196 377	-43,7%

Production stockée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis, et prov., transfert de charges								
781740 Créances	2 063	0,8%		738	0,1%	1 325	17,3%	1,9%
781740 Créances	666	0,2%		738	0,1%	666	8,8%	0,0%
781740 Transfert de charges sociales	1 317	0,5%		14	0,0%	639	8,4%	0,0%
Autres produits	1 352	0,5%		14	0,0%	1 338	16,9%	0,0%
756000 Produits divers gestion courante								
Total des produits d'exploitation (I)	255 787	10,20		449 601	100,1%	-193 814	-43,0%	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	480	0,1%		5 327	1,1%	-4 847	80,8%	
Variation de stock (marchandises)	490	0,1%		5 327	1,1%	-4 847	80,8%	
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
682100 Matières consommables	115 335	45,7%		111 023	24,7%	4 312	3,8%	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)	23 147	9,1%		14 151	3,1%	8 996	83,7%	
Autres achats et charges externes	1 569	0,6%		1 472	0,3%	96	0,2%	
604700 Travaux sous traités	1 031	0,4%		1 667	0,4%	-636	-41,7%	
606140 Cédantur	69	0,0%		634	0,1%	-565	-89,1%	
606300 Fournit., entretien & petit equip	23 820	9,3%		25 620	5,7%	-1 800	-8,0%	
606400 Fournitures administratives								
613300 Locations immobilières								
613300 Locations mobilières								

AS CONSEILS

COMpte DE Résultat

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

COMpte DE Résultat (suite)	Exercice clos le		Exercice précédent		Variation	%
	31/12/2024	(12 mois)	31/12/2023	(12 mois)	absolue	(12 / 12)

613310 Cot. acc. leasing photocopieur	2 375	0,5%	2 375	0,5%	0,00	0,0%
614000 Charges locatives et de copropriété	11 520	2,6%	12 720	2,8%	-1 200	-9,4%
615000 Entretien et réparations	1 643	0,4%	455	0,1%	1 188	261,1%
615500 Sur matériel de transport	785	0,2%	526	0,1%	259	49,2%
615600 Maintenance	4 617	1,0%	4 648	1,0%	-31	-0,6%
616000 Primes d'assurance	8 375	3,3%	8 744	1,9%	-369	-4,2%
622600 Honoraires	12 314	2,8%	13 111	2,9%	-797	-6,0%
622700 Frais d'actes et de contentieux	1 409	0,3%	1 62	0,0%	1 247	769,7%
622780 Frais typo et cadastre	150	0,0%	749	0,1%	-599	-79,8%
623100 Annonces et insertions	898	0,2%	249	0,0%	649	260,8%
623400 Cadastre et la clientèle	48	0,0%	558	0,1%	-510	-91,2%
625100 Voyages et déplacements	1 635	0,7%	1 005	0,2%	630	62,7%
625500 Interventions administratives	3 780	1,5%	4 259	0,9%	-519	-12,0%
625600 Médias	2 065	0,8%	4 491	1,0%	-2 406	-53,6%
625700 Recettes	663	0,2%	1 720	0,3%	-1 057	-61,4%
625700 Frais postaux - téléphone	3 247	1,2%	2 564	0,5%	683	26,6%
627000 Services bancaires et assén.	542	0,2%	633	0,1%	-91	-14,3%
628100 Cots syndic et professionnels	5 631	2,1%	5 064	1,1%	567	11,2%
Impôts, taxes et versements assimilés	2 524	1,0%	3 318	0,7%	-804	-24,2%
633300 Par. employ. à term. prov. contr.	761	0,3%	1 326	0,3%	-565	-42,6%
633300 Par. employ. à terme, prov. contr.	804	0,3%	1 033	0,2%	-229	-22,4%
633300 Va. - cot. - coté	659	0,2%	657	0,1%	2	0,3%
Salaires et traitements	136 043	53,1%	153 536	34,2%	-17 513	-11,3%
641100 Salaires appointements	128 680	50,9%	144 559	32,1%	-15 879	-10,9%
641200 Primes et participations	728	0,3%	512	0,1%	216	42,2%
641300 Primes et participations	8 121	3,2%	8 455	1,9%	-334	-3,9%
641300 Primes et participations	45 305	17,9%	48 388	11,0%	-3 083	-6,3%
Charges sociales	26 532	10,5%	27 652	6,1%	-1 120	-4,0%
645120 Cots co. à payer	-219	-0,0%	7 216	1,6%	-7 435	-103,1%
645200 Cotisations c.p. à payer	6 530	2,6%	7 216	1,6%	-686	-9,5%
645300 Cotisations aux caisses ret.	7 003	2,7%	7 614	1,7%	-611	-8,0%
645400 Cotisations aux assurances	4 648	1,8%	5 385	1,2%	-737	-13,7%
645500 Cotisations aux autres org. soc.	385	0,1%	350	0,0%	35	1,0%
647500 Médicaments et matériel pharmaco	428	0,1%	748	0,1%	-320	-42,8%
648000 Autres charges de personnel	4 134	1,6%	3 831	0,8%	303	7,9%
Donations aux amortissements sur immobilisations	212	0,1%	3 017	0,6%	-2 805	-100,0%
651100 Immobilisations incorporelles	3 821	1,5%	3 017	0,6%	804	26,6%
Donations aux provisions sur immobilisations						
641610 Immobilisations incorporelles						
Donations aux provisions sur actif circulant						
Donations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges						
654000 Pertes sur créances incouvrables	1 379	0,5%	46	0,0%	1 333	108,9%
656000 Pertes sur créances courantes	1 373	0,5%	46	0,0%	1 327	108,9%
656000 Charges diverses gestion courante	6	0,0%	46	0,0%	-40	-86,9%
Total des charges d'exploitation (II)	305 221	120,3%	334 878	74,4%	-29 656	-8,7%
Résultat d'Exploitation (I-II)	-48 434	-19,3%	114 823	25,6%	-164 258	-143,0%

Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun

Bénéfice attribué ou perte transférée (III)

Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)

Produits financiers de participations

Produits des autres valeurs mobilières et créances

Autres intérêts et produits assimilés

786000 Autres produits financiers

Reprises sur provisions et transferts de charges

Différences positives de change

Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement

AS CONSEILS				
COMPTÉ DE RÉSULTAT				
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024				
DÉTAILLÉ Présenté en Euros				
COMPTÉ DE RÉSULTAT (suite)				
	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Total des produits financiers (V)				
Dotations financières aux amortissements et provisions	866	167	699	418,86
Intérêts et charges assimilées		563	-563	-100,00
661100 Intérêts des emprunts et dettes		563	-563	-100,00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements		563	-563	-100,00
Total des charges financières (VI)				
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	866	-396	1 232	318,86
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-48 568	114 529	-163 097	-142,40
772000 Produits sur opérations antérieures		76 691	-76 691	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		76 691	-76 691	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	725	1 575	-850	-53,96
671200 Pénalités amendes fisc. & pénalités	675	1 575	-900	-57,13
671300 Dons, libéralités	50		50	100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	73	370	-297	-40,26
672000 Immobilisations corporelles	73	370	-297	-40,26
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-768	74 746	-75 514	-101,04
Total des Produits (I-II+V+VII)				
256 653	626 359	-369 706	-9,23	
Total des Charges (III+IV+VI+VIII+X+XI)				
305 869	339 862	-33 993	-9,19	
RÉSULTAT NET				
-49 336	189 376	-238 712	-126,04	
Porte				
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

AS CONSEILS

Informations complémentaires

Informations complémentaires selon article 810-9 du PCG

- ✓ Elaboration des comptes selon le règlement ANC 2017-03 du 3 novembre 2017
- ✓ Etat des engagements, des garanties ou passifs qui ne figurent pas au bilan (engagements de crédit-bail, et une indication de la nature et de la forme de toute sûreté réelle)

Engagements rattachés :

Garantie personnelle donnée par Madame Lassé pour le crédit vendeur accordé lors de l'acquisition des titres de la société SELAS Gueraud Géomètre Expert le 30 décembre 2013 (300 000 €)

- ✓ Engagements en matière de pension, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres et associés de son personnel ou de ses mandataires sociaux

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de 64 ans, s'élève à : 47 934 €, charges sociales comprises.

Ce montant n'est pas comptabilisé en provisions pour risques et charges dans les comptes de la société. Les modalités de calcul retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 3,67 %,
- mise à la retraite à la demande du salarié à l'âge de 64 ans,
- tables de mortalité réglementaire TV 88/90
- taux de progression des salaires : 1 %,
- taux de rotation : faible,
- taux de charges sociales : faible

- ✓ Actions propres détenues à la fin de l'exercice

Néant

- ✓ Engagement donné :

Remboursement du crédit vendeur prévu après le 31 août 2023 pour un montant de 300 000 euros (hors intérêts).



Liasse fiscale

①

BILAN - ACTIF

②

BILAN — PASSIF avant répartition

[illegible]

Délégation de l'entreprise		AS. CONSEILS		N°	
				Forme N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 10.000.-)	DA			10.000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Usure de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence)	DC	1		
	Reserve légale (3)	DD			
	Reserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Reserves réglementées (4) (Dont écart spécial de provision pour diminution de cours)	DF	1		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'écart d'usures originaires d'actes vivants)	DG	1		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfices ou pertes)	DI			
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
TOTAL (I)	DL				
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
	Provisions pour impôts	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunt participatif)	DV	1		
DETTES (4)	Avances et comptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			
	Dettes fiscales et sociales	DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + V)	ED			
	Usure de conversion passif *	EE			
	REVENUS	(1) Usure de réévaluation usurpée au capital	1B		
(2) Usure de réévaluation (1959)		1C			
(3) Usure de réévaluation bilatérale		1D			
(4) Usure de réévaluation (1976)		1E			
(5) Dont écart et produits constatés d'avance à long terme *		1F			
(6) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1G			
(7) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1H			
(8) Dont écart et produits constatés d'avance à long terme *		1I			
(9) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1J			
(10) Dont écart et produits constatés d'avance à long terme *		1K			

Designation de l'entrepr

AS CONSENTS

Yes ☐

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

[illegible][illegible]

Intitulé des postes attribuables		ÉVALUATIONS				ÉPREUVES				Moyennes sur dix à la fin de l'exercice
Colonne 1 Différentiel de points et notes	Colonne 2 Moy. dépréciée	Colonne 3 Moyennes fin d'exercice	Colonne 4 Différentiel de points et notes	Colonne 5 Moy. dépréciée	Colonne 6 Moyennes fin d'exercice					
Frais d'administration	10	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Frais d'entretien	10	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Frais de transport	10	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Frais de communication	N7	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres dépenses	N8	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL I	N9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Frais de personnel	N10	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Frais de matériel	N11	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Frais de transport	N12	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Frais de communication	N13	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres dépenses	N14	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL II	N15	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL III	N16	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Line d'expansion de titre et provisions	N17	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL IV	N18	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL V	N19	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL VI	N20	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL VII	N21	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL VIII	N22	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL IX	N23	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL X	N24	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XI	N25	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XII	N26	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XIII	N27	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XIV	N28	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XV	N29	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XVI	N30	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XVII	N31	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XVIII	N32	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XIX	N33	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XX	N34	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XXI	N35	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XXII	N36	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XXIII	N37	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XXIV	N38	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XXV	N39	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XXVI	N40	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XXVII	N41	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XXVIII	N42	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XXIX	N43	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XXX	N44	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XXXI	N45	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XXXII	N46	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XXXIII	N47	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XXXIV	N48	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XXXV	N49	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XXXVI	N50	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XXXVII	N51	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XXXVIII	N52	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XXXIX	N53	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XL	N54	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XLI	N55	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XLII	N56	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XLIII	N57	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XLIV	N58	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XLV	N59	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XLVI	N60	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XLVII	N61	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XLVIII	N62	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL XLIX	N63	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL L	N64	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LI	N65	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LII	N66	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LIII	N67	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LIV	N68	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LV	N69	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LVI	N70	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LVII	N71	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LVIII	N72	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LVIX	N73	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LX	N74	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXI	N75	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXII	N76	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXIII	N77	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXIV	N78	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXV	N79	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXVI	N80	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXVII	N81	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXVIII	N82	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXIX	N83	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXX	N84	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXI	N85	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXII	N86	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXIII	N87	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXIV	N88	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXV	N89	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXVI	N90	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXVII	N91	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXVIII	N92	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXIX	N93	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXX	N94	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXI	N95	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXII	N96	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXIII	N97	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXIV	N98	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXV	N99	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXVI	N100	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXVII	N101	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXVIII	N102	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXIX	N103	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXX	N104	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXI	N105	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXII	N106	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXIII	N107	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXIV	N108	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXV	N109	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXVI	N110	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXVII	N111	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXVIII	N112	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXIX	N113	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXX	N114	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXI	N115	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXII	N116	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXIII	N117	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXIV	N118	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXV	N119	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXVI	N120	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXVII	N121	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXVIII	N122	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXIX	N123	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXX	N124	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXI	N125	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXII	N126	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXIII	N127	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXIV	N128	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXV	N129	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXVI	N130	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXVII	N131	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXVIII	N132	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXIX	N133	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXX	N134	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXI	N135	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXII	N136	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXIII	N137	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXIV	N138	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXV	N139	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXVI	N140	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXVII	N141	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXVIII	N142	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXIX	N143	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXX	N144	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXI	N145	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXII	N146	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXIII	N147	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXIV	N148	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXV	N149	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXVI	N150	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXVII	N151	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXVIII	N152	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXIX	N153	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXX	N154	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXI	N155	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXII	N156	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXIII	N157	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXIV	N158	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXV	N159	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXVI	N160	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXVII	N161	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXVIII	N162	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXIX	N163	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXX	N164	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXXI	N165	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXXII	N166	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXXIII	N167	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXXIV	N168	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXXV	N169	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXXVI	N170	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXXVII	N171	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXXVIII	N172	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXXIX	N173	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXXX	N174	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXXXI	N175	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXXXII	N176	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXXXIII	N177	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXXXIV	N178	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXXXV	N179	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXXXVI	N180	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXXXVII	N181	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXXXVIII	N182	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXXXIX	N183	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXXXX	N184	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXXXXI	N185	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXXXXII	N186	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXXXXIII	N187	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXXXXIV	N188	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXXXXV	N189	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXXXXVI	N190	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXXXXVII	N191	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXXXXVIII	N192	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
TOTAL LXXXXXXXXXXXXIX</										

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE	

AFFECTANT LES CHARGES RÉPARÉES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Moins de 10 ans de travaux	10 à 15 ans de travaux	15 à 20 ans de travaux	20 à 25 ans de travaux	Plus de 25 ans de travaux
Frais d'entretien d'emplacement à l'abri					
Frais de remboursement des obligations					

Designation de l'entrep

AS CONSEILS

Neami

Nature des provisions	Nombres au début de l'exercice		Augmentation / Diminution		Augmentation / Diminution		Nombres au 31 décembre	
	1		2		3		4	
Provisions pour dépréciation	Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles, matériel et mobilier	31	3A	3B	3C			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	32	3D	3E	3F			
	Provisions pour dépréciation des stocks	33	3G	3H	3I			
	Provisions pour dépréciation des créances	34	3J	3K	3L			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	35	3M	3N	3O			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	36	3P	3Q	3R			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	37	3S	3T	3U			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	38	3V	3W	3X			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	39	3Y	3Z	3AA			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	40	41	42	43			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques et charges au titre des immobilisations corporelles, matériel et mobilier	44	45	46	47			
	Provisions pour risques et charges au titre des immobilisations financières	48	49	50	51			
	Provisions pour risques et charges au titre des stocks	52	53	54	55			
	Provisions pour risques et charges au titre des créances	56	57	58	59			
	Provisions pour risques et charges au titre des autres immobilisations	60	61	62	63			
	Provisions pour risques et charges au titre des autres immobilisations	64	65	66	67			
	Provisions pour risques et charges au titre des autres immobilisations	68	69	70	71			
	Provisions pour risques et charges au titre des autres immobilisations	72	73	74	75			
	Provisions pour risques et charges au titre des autres immobilisations	76	77	78	79			
	Provisions pour risques et charges au titre des autres immobilisations	80	81	82	83			
Provisions pour dépréciation	Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles, matériel et mobilier	84	85	86	87			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	88	89	90	91			
	Provisions pour dépréciation des stocks	92	93	94	95			
	Provisions pour dépréciation des créances	96	97	98	99			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	100	101	102	103			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	104	105	106	107			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	108	109	110	111			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	112	113	114	115			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	116	117	118	119			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	120	121	122	123			
TOTAL I	TOTAL I	124	125	126	127			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles, matériel et mobilier	128	129	130	131			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	132	133	134	135			
	Provisions pour dépréciation des stocks	136	137	138	139			
	Provisions pour dépréciation des créances	140	141	142	143			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	144	145	146	147			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	148	149	150	151			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	152	153	154	155			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	156	157	158	159			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	160	161	162	163			
TOTAL II	TOTAL II	164	165	166	167			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles, matériel et mobilier	168	169	170	171			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	172	173	174	175			
	Provisions pour dépréciation des stocks	176	177	178	179			
	Provisions pour dépréciation des créances	180	181	182	183			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	184	185	186	187			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	188	189	190	191			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	192	193	194	195			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	196	197	198	199			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	200	201	202	203			
TOTAL III	TOTAL III	204	205	206	207			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles, matériel et mobilier	208	209	210	211			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	212	213	214	215			
	Provisions pour dépréciation des stocks	216	217	218	219			
	Provisions pour dépréciation des créances	220	221	222	223			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	224	225	226	227			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	228	229	230	231			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	232	233	234	235			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	236	237	238	239			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	240	241	242	243			
TOTAL GÉNÉRAL II + B + III	TOTAL GÉNÉRAL II + B + III	244	245	246	247			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles, matériel et mobilier	248	249	250	251			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	252	253	254	255			
	Provisions pour dépréciation des stocks	256	257	258	259			
	Provisions pour dépréciation des créances	260	261	262	263			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	264	265	266	267			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	268	269	270	271			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	272	273	274	275			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	276	277	278	279			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	280	281	282	283			
TOTAL GÉNÉRAL II + B + III	TOTAL GÉNÉRAL II + B + III	284	285	286	287			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles, matériel et mobilier	288	289	290	291			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	292	293	294	295			
	Provisions pour dépréciation des stocks	296	297	298	299			
	Provisions pour dépréciation des créances	300	301	302	303			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	304	305	306	307			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	308	309	310	311			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	312	313	314	315			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	316	317	318	319			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	320	321	322	323			
TOTAL GÉNÉRAL II + B + III	TOTAL GÉNÉRAL II + B + III	324	325	326	327			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles, matériel et mobilier	328	329	330	331			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	332	333	334	335			
	Provisions pour dépréciation des stocks	336	337	338	339			
	Provisions pour dépréciation des créances	340	341	342	343			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	344	345	346	347			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	348	349	350	351			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	352	353	354	355			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	356	357	358	359			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	360	361	362	363			
TOTAL GÉNÉRAL II + B + III	TOTAL GÉNÉRAL II + B + III	364	365	366	367			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles, matériel et mobilier	368	369	370	371			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	372	373	374	375			
	Provisions pour dépréciation des stocks	376	377	378	379			
	Provisions pour dépréciation des créances	380	381	382	383			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	384	385	386	387			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	388	389	390	391			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	392	393	394	395			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	396	397	398	399			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	400	401	402	403			
TOTAL GÉNÉRAL II + B + III	TOTAL GÉNÉRAL II + B + III	404	405	406	407			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles, matériel et mobilier	408	409	410	411			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	412	413	414	415			
	Provisions pour dépréciation des stocks	416	417	418	419			
	Provisions pour dépréciation des créances	420	421	422	423			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	424	425	426	427			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	428	429	430	431			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	432	433	434	435			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	436	437	438	439			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	440	441	442	443			
TOTAL GÉNÉRAL II + B + III	TOTAL GÉNÉRAL II + B + III	444	445	446	447			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles, matériel et mobilier	448	449	450	451			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	452	453	454	455			
	Provisions pour dépréciation des stocks	456	457	458	459			
	Provisions pour dépréciation des créances	460	461	462	463			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	464	465	466	467			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	468	469	470	471			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	472	473	474	475			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	476	477	478	479			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	480	481	482	483			
TOTAL GÉNÉRAL II + B + III	TOTAL GÉNÉRAL II + B + III	484	485	486	487			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles, matériel et mobilier	488	489	490	491			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	492	493	494	495			
	Provisions pour dépréciation des stocks	496	497	498	499			
	Provisions pour dépréciation des créances	500	501	502	503			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	504	505	506	507			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	508	509	510	511			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	512	513	514	515			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	516	517	518	519			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	520	521	522	523			
TOTAL GÉNÉRAL II + B + III	TOTAL GÉNÉRAL II + B + III	524	525	526	527			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles, matériel et mobilier	528	529	530	531			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	532	533	534	535			
	Provisions pour dépréciation des stocks	536	537	538	539			
	Provisions pour dépréciation des créances	540	541	542	543			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	544	545	546	547			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	548	549	550	551			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	552	553	554	555			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	556	557	558	559			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	560	561	562	563			
TOTAL GÉNÉRAL II + B + III	TOTAL GÉNÉRAL II + B + III	564	565	566	567			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles, matériel et mobilier	568	569	570	571			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	572	573	574	575			
	Provisions pour dépréciation des stocks	576	577	578	579			
	Provisions pour dépréciation des créances	580	581	582	583			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	584	585	586	587			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	588	589	590	591			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	592	593	594	595			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	596	597	598	599			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	600	601	602	603			
TOTAL GÉNÉRAL II + B + III	TOTAL GÉNÉRAL II + B + III	604	605	606	607			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles, matériel et mobilier	608	609	610	611			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	612	613	614	615			
	Provisions pour dépréciation des stocks	616	617	618	619			
	Provisions pour dépréciation des créances	620	621	622	623			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	624	625	626	627			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	628	629	630	631			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	632	633	634	635			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	636	637	638	639			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	640	641	642	643			
TOTAL GÉNÉRAL II + B + III	TOTAL GÉNÉRAL II + B + III	644	645	646	647			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles, matériel et mobilier	648	649	650	651			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	652	653	654	655			
	Provisions pour dépréciation des stocks	656	657	658	659			
	Provisions pour dépréciation des créances	660	661	662	663			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	664	665	666	667			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	668	669	670	671			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	672	673	674	675			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	676	677	678	679			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	680	681	682	683			
TOTAL GÉNÉRAL II + B + III	TOTAL GÉNÉRAL II + B + III	684	685	686	687			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles, matériel et mobilier	688	689	690	691			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	692	693	694	695			
	Provisions pour dépréciation des stocks	696	697	698	699			
	Provisions pour dépréciation des créances	700	701	702	703			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	704	705	706	707			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	708	709	710	711			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	712	713	714	715			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	716	717	718	719			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	720	721	722	723			
TOTAL GÉNÉRAL II + B + III	TOTAL GÉNÉRAL II + B + III	724	725	726	727			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles, matériel et mobilier	728	729	730	731			
	Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	732	733	734	735			
	Provisions pour dépréciation des stocks	736	737	738	739			
	Provisions pour dépréciation des créances	740	741	742	743			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	744	745	746	747			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	748	749	750	751			
	Provisions pour dépréciation des autres immobilisations	75						

DGHP N°2027-SD 2025

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : AS CONSEILS		A 1 an au plus		A plus de 1 an		Néant	
CADRE A		Montant brut		A 1 an au plus		A plus de 1 an	
ÉTAT DES CRÉANCES							
Créances rattachées à des participations		UL	UM	UN	US	UV	
Prêts (1) (2)		UP	UR	UR	US	UV	
Autres immobilisations financières		UT	UT	UT	US	UV	
Clients douteux ou litigieux		VA	32 787	32 787			
Autres créances clients		VB					
Charges représentatives de titres (Prélèvements pour dégrèvements de titres en cours de gestion) - (Représentations financières)		VC					
Personnel et comptes rattachés		VD					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		VE					
État et autres collectivités publiques		VF	30	30			
Taxes sur la valeur ajoutée		VG	3 080	3 080			
Autres impôts, taxes et versements assimilés		VH					
Divers		VI					
Groupe et associés (2)		VJ					
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de prestations de services)		VK					
Charges constatées d'avance		VL	5 500	5 500			
TOTAL		VT	41 397	41 397	41 397	41 397	41 397
TOTAL		VS	5 500	5 500	5 500	5 500	5 500
TOTAL		VT	41 397	41 397	41 397	41 397	41 397
ÉTAT DES DETTES		A 1 an au plus		A plus de 1 an		A plus de 1 an	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7V					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes assimilés des établissements de crédit (1)		8V					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8Z	95 000	95 000			
Fournisseurs et autres organismes sociaux		9V	24 385	24 385			
Personnel et comptes rattachés		9Z	19 540	19 540			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		10V	7 927	7 927			
État et autres collectivités publiques		10Z					
Taxes sur la valeur ajoutée		11V	7 216	7 216			
Obligations cautionnées		11Z					
Autres impôts, taxes et assimilés		12V	225	225			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		13V					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de prestations de services)		13Z	290 150	290 150			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en gérance *		14V	2 937	2 937			
Produits constatés d'avance		14Z	11 197	11 197			
TOTAL		15V	458 776	458 776	458 776	458 776	458 776
TOTAL		15Z	170 000	170 000	170 000	170 000	170 000
TOTAL		16V	170 000	170 000	170 000	170 000	170 000

* Des explications concernant cette rubrique sont demandées dans la notice n° 2022

DGHP N°2027-SD 2025

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : AS CONSEILS		A 1 an au plus		A plus de 1 an		Néant	
CADRE A		Montant brut		A 1 an au plus		A plus de 1 an	
ÉTAT DES CRÉANCES							
Créances rattachées à des participations		UL	UM	UN	US	UV	
Prêts (1) (2)		UP	UR	UR	US	UV	
Autres immobilisations financières		UT	UT	UT	US	UV	
Clients douteux ou litigieux		VA	32 787	32 787			
Autres créances clients		VB					
Charges représentatives de titres (Prélèvements pour dégrèvements de titres en cours de gestion) - (Représentations financières)		VC					
Personnel et comptes rattachés		VD					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		VE					
État et autres collectivités publiques		VF	30	30			
Taxes sur la valeur ajoutée		VG	3 080	3 080			
Autres impôts, taxes et versements assimilés		VH					
Divers		VI					
Groupe et associés (2)		VJ					
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de prestations de services)		VK					
Charges constatées d'avance		VL	5 500	5 500			
TOTAL		VT	41 397	41 397	41 397	41 397	41 397
TOTAL		VS	5 500	5 500	5 500	5 500	5 500
TOTAL		VT	41 397	41 397	41 397	41 397	41 397
ÉTAT DES DETTES		A 1 an au plus		A plus de 1 an		A plus de 1 an	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7V					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes assimilés des établissements de crédit (1)		8V					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8Z	95 000	95 000			
Fournisseurs et autres organismes sociaux		9V	24 385	24 385			
Personnel et comptes rattachés		9Z	19 540	19 540			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		10V	7 927	7 927			
État et autres collectivités publiques		10Z					
Taxes sur la valeur ajoutée		11V	7 216	7 216			
Obligations cautionnées		11Z					
Autres impôts, taxes et assimilés		12V	225	225			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		13V					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de prestations de services)		13Z	290 150	290 150			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en gérance *		14V	2 937	2 937			
Produits constatés d'avance		14Z	11 197	11 197			
TOTAL		15V	458 776	458 776	458 776	458 776	458 776
TOTAL		15Z	170 000	170 000	170 000	170 000	170 000
TOTAL		16V	170 000	170 000	170 000	170 000	170 000

* Des explications concernant cette rubrique sont demandées dans la notice n° 2022

DGHP N° 2028-ND 2025

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Désignation de l'entreprise : AS CONSEILS		Formulaires déposés au titre de l'IR		Néant	
I. REINTEGRATIONS		BÉNÉFICIAIRE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Reintégration du résultat de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exercice (ou des exercices antérieurs) à l'IR					
Ajustement des résultats de l'exerc					

[illegible]

Déclaration de l'entreprise AS CONSEILS						Nom
I. SUMMÉS DÉFICITS						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4		23 906		
Dont déficits translatés de profits d'autrui (art. 208-II-2 du CGI)		K4ter				
Déficits imputés (total lignes X1 et X1, du tableau 2015-A)		K5		23 906		
(Pertes exceptionnelles différence K4 + K4bis - K5)		K6		48 641		
Déficit de l'exercice (tableau 2015-A, ligne X2)		V1		72 547		
Total des déficits restant à reporter (somme K4 + V1)		VK				
II. INDEMNITÉS POUR CONGES À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES						
Montants déductibles correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} ou A1, 1 ^{er} ou A1-2 du CGI, libérations de l'exercice						
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON OBLIGATOIRES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		Z1				
(à détailler sur feuille séparée)						
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} ou A1-2 du CGI	ZV	LW				
Provisions pour risques et charges *						
	XN			XV		
	XZ			XA		
	ON			XC		
Provisions pour dépréciation *						
	QD			QE		
	QF			QC		
	QH			QJ		
Charges à payer						
	RK			RL		
	QAC			QN		
	QP			QR		
	QS			QT		
	VM			VO		
TOTAUX (VN + ZV + VS) = (VO + ZW + VT)						
				(ligne VI)		
				(ligne VII)		
CONSEQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)						
Moment de la réimputation ou de la déduction		Moment au début de l'exercice	Imputations	Moment net à la fin de l'exercice		
	L1					

Formulaires obligatoires
en 15 et 16 ans (11 et 12 ans)
N° de déclaration

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement ou indirectement au moins 10 % du capital de la société)

DCFP N°2019-F-SD 2025
(1) Néant ☐

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET 7 9 9 0 2 5 8 0 0 0 2 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AS CONSEILS

ADRESSE (vms) 12 RUE DE LA GRANDE ILE

CODE POSTAL 77100

VILLE MEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1 0

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 1000

Total des lignes P1 + P2

P3 1

Total des lignes P3 + P4 P5 1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :	Voie		Pays
Code Postal	Commune		
Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :	Voie		Pays
Code Postal	Commune		
Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :	Voie		Pays
Code Postal	Commune		
Forme juridique	Dénomination	% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :	Voie		Pays
Code Postal	Commune		

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	Nom de famille	Pétronym(s)	ESTAT
Nom d'usage		% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :	Voie		Pays
Code Postal	Commune		
Titre (2)	Nom de famille	Pétronym(s)	ESTAT
Nom d'usage		% de détention	Nb de parts ou actions
N° SIREN (si société établie en France)			
Adresse :	Voie		Pays
Code Postal	Commune		

(1) Lorsque le nombre de lignes est supérieur à celui de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en bas à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux utilisés en bas à droite de cette même case.
(2) Des indications concernant cette rubrique sont données dans le notice n°2012.

Formulaires obligatoires
en 15 et 16 ans (11 et 12 ans)
N° de déclaration

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement ou indirectement au moins 10 % du capital)

DCFP N°2019-G-SD 2025
(1) Néant ☐

FILIALES ET PARTICIPATIONS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET 7 9 9 0 2 5 8 0 0 0 2 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AS CONSEILS

ADRESSE (vms) 12 RUE DE LA GRANDE ILE

CODE POSTAL 77100

VILLE MEAUX

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise

P5

N° SIREN (si société établie en France) Dénomination | % de détention |Adresse : Voie | |Code Postal Commune | |Forme juridique Dénomination | % de détention |N° SIREN (si société établie en France) | |Adresse : Voie | |Code Postal Commune | |Forme juridique Dénomination | % de détention |N° SIREN (si société établie en France) | |Adresse : Voie | |Code Postal Commune | |Forme juridique Dénomination | % de détention |N° SIREN (si société établie en France) | |Adresse : Voie | |Code Postal Commune | |Forme juridique Dénomination | % de détention |N° SIREN (si société établie en France) | |Adresse : Voie | |Code Postal Commune | |Forme juridique Dénomination | % de détention |N° SIREN (si société établie en France) | |Adresse : Voie | |Code Postal Commune | |Forme juridique Dénomination | % de détention |N° SIREN (si société établie en France) | |Adresse : Voie | |Code Postal Commune | |Forme juridique Dénomination | % de détention |N° SIREN (si société établie en France) | |Adresse : Voie | |Code Postal Commune | |Forme juridique Dénomination | % de détention |N° SIREN (si société établie en France) | |Adresse : Voie | |Code Postal Commune | |Forme juridique Dénomination | % de détention |N° SIREN (si société établie en France) | |Adresse : Voie | |Code Postal Commune | |

(1) Lorsque le nombre de lignes est supérieur à celui de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en bas à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux utilisés en bas à droite de cette même case.
(2) Des indications concernant cette rubrique sont données dans le notice n°2012.

2025	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01/01 au 31/12 ou au titre de l'année N		Néant	
PME au sens communautaire			
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit soumettre le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 59 septies Q de l'annexe III au CGI)			
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, indiquer la dénomination, l'adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
MEC			
30			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris			
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de former, d'organiser, de présenter et de promouvoir les organismes sportifs en vue du financement des PME			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complémentaire)			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées à l'exercice au 25 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versés à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte			
Montant des rémunérations obligatoires à la main-d'œuvre pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des prestations pour lesquelles le paiement des cotisations et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOSIT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (montant de la réduction fiscale, crédits d'impôt)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

Liste des Immobilisations

AS CONSEILS

AS CONSEILS

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Compte 205000 / 280500		Concessions et droits similaires									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0002 PACKAGE AUTOCAD	12/06/2001	4 421,02		4 421,02	L 100,00	4 421,02		4 421,02			
0005 MPD GEOPROD	05/12/2003	4 200,00		4 200,00	L 100,00	4 200,00		4 200,00			
0004 Microsoft 365 business	Entrée 10/09/2024	1 014,00		1 014,00	L 100,00		312,65	312,65			701,35
Sous-total		9 635,02		9 635,02		8 621,02	312,65	8 933,67			701,35

Compte 215400 / 281500		Matériel Industriel									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0006 STATION ROBOTISEE	30/06/2014	410,00		410,00	L 20,00	410,00		410,00			
0008 TRACEUR IPF770	Sorte 12/05/2017	[2 327,00]		[2 327,00]	L 20,00	2 327,00		[2 327,00]			
0010 GPS GEOMAX ZENITH	30/07/2021	11 196,57		11 196,57	L 20,00	5 417,89	2 239,31	7 657,20			3 539,37
(Montants entre [] non totales)	Sous-total	11 606,57		11 606,57		8 154,89	2 239,31	8 067,20			3 539,37

Compte 218100 / 281810		Install. gene. agenc. amenag. div.									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0009 MEUBLE IKEA	02/10/2013	3 063,13		3 063,13	L 10,00	3 063,13		3 063,13			
Sous-total		3 063,13		3 063,13		3 063,13		3 063,13			

Compte 218200 / 281820		Matériel de transport									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 PEUGEOT PARTNER	23/04/2018	5 833,33		5 833,33	L 20,00	5 833,33		5 833,33			
Sous-total		5 833,33		5 833,33		5 833,33		5 833,33			

Compte 218300 / 281830		Matériel de bureau et informatique									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0008 COUPEUSE ELECTRIQUE	12/11/2004	1 695,00		1 695,00	L 20,00	1 695,00		1 695,00			
0009 PUEUSE ELECTRIQUE	12/11/2004	1 945,00		1 945,00	L 20,00	1 945,00		1 945,00			
0032 INFOSEV ORDI SERV	Sorte 01/09/2018	[3 533,25]		[3 533,25]	L 33,33	3 533,25		[3 533,25]			
0034 INFOSEV	Sorte 25/11/2018	[1 460,01]		[1 460,01]	L 33,33	1 460,01		[1 460,01]			
0035 INTEL IS	02/08/2019	1 041,00		1 041,00	L 20,00	918,97	122,03	1 041,00			
0037 2 PC INTEL	15/08/2021	2 878,00		2 878,00	L 20,00	1 361,79	535,20	1 896,99			779,01
0038 ONDULEUR	Sorte 15/08/2021	[250,00]		[250,00]	L 20,00	127,22	50,00	[172,78]			[72,78]
0039 Elite Book station d'accueil	27/10/2023	98,33		98,33	L 20,00	3,50	19,87	23,17			75,16
0040 Elite book 865 G3 Notebook	27/10/2023	1 104,99		1 104,99	L 20,00	39,29	221,00	260,29			844,70

AS CONSEILS

IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS - données comptables

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Compte 218300 / 281830		Matériel de bureau et informatique									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0041 Dell power edge	Entrée 16/07/2024	5 715,00		5 715,00	L 20,00		523,88	523,88			5 191,12
(Montants entre [] non totales)	Sous-total	14 275,32		14 275,32		11 084,03	1 471,78	7 385,33			6 889,99

Compte 218400 / 281840		Mobiliier									
Désignation	Acquis le	Prix Acq.	Val. rés.	Base amo.	M. / Tx	Amo. ant.	Dot. exo.	Cum. amo.	Dépréc.	Cum. dép.	Val. nette
0001 ALGETY BUREAU JMG	08/09/1995	1 293,06		1 293,06	L 20,00	1 293,06		1 293,06			
0005 BUREAU JPO	19/03/2004	669,00		669,00	L 20,00	669,00		669,00			
0008 ARMOIRE BUREAU BDF	30/10/2007	627,10		627,10	L 10,00	627,10		627,10			
0009 8 ETAGERES	27/05/2020	460,00		460,00	L 10,00	165,34	46,00	211,34			248,66
0010 TABLE RONDE	27/05/2020	90,00		90,00	L 10,00	32,35	9,00	41,35			48,65
0011 CANAPE 3 PLACES	06/12/2020	548,33		548,33	L 10,00	168,30	54,83	223,13			325,20
Sous-total		3 687,49		3 687,49		2 955,15	109,83	3 064,98			622,51

Total général		48 100,86		48 100,86		39 711,55	4 133,57	38 347,84			11 753,22
---------------	--	-----------	--	-----------	--	-----------	----------	-----------	--	--	-----------



ET ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE

R.C.S. MEAUX 799 025 580

SIEGE SOCIAL : 12 RUE DE LA GRANDE ILE
77100 MEAUX

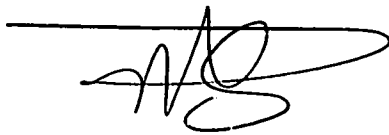
A&S CONSEILS - GEOMETRES EXPERTS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 10.000 €

Cher Associé,

En application des articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce, nous portons à votre connaissance qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line and some additional scribbles.



EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE

R.C.S. MEAUX 799 025 580

**SIEGE SOCIAL : 12 RUE DE LA GRANDE ILE
77100 MEAUX**

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 10.000 €

A&S CONSEILS – GEOMETRES EXPERTS

Cher associé,

Conformément à la loi et aux statuts, je vous ai réunis en Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire Annuelle, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Je vous donnerai toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I - RAPPORT SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE.

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Après avoir effectué un premier exercice de 13 mois, notre société a dégagé, lors des trois premiers exercices clos au 31 décembre, une perte à cause notamment d'un début d'activité difficile dans un contexte économique morose et par la nécessité de comptabiliser une dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions d'un montant de 282.744 € ayant pour conséquence de générer une perte de 216.051 €. Grâce à nos efforts, les quatrième et cinquième exercices se sont enfin terminés par des bénéfices qu'il convient cependant de relativiser. Mais le sixième exercice a de nouveau comptabilisé une perte de 28.047 € du fait de la nécessité de procéder à une nouvelle dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions d'un montant de 99.828 €. Le septième exercice s'est en revanche soldé par un bénéfice de 68.929 € malgré l'existence de la pandémie mondiale de Covid19.

Les huitième et neuvième exercices se sont terminés par des pertes du fait à la fois de la persistance de la pandémie liée au Covid19 et de la nécessité de procéder à une nouvelle dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions d'un montant de 158.231 €. Le dixième exercice a dégagé un bénéfice de 189.376 €, grâce notamment à la persistance de nos efforts et au terme du prêt bancaire souscrit auprès du Crédit Agricole intervenue en aout 2023 ainsi qu'à la cession des parts de Monsieur Alexandre DIERVYCK à Madame Sylvie LASSERRE avec effet au 1er mai 2023, mettant ainsi fin aux divergences existant entre les deux associés.

Le onzième exercice renoue malheureusement avec une perte de 49.336 €, du fait d'une conjoncture économique dans le domaine immobilier actuellement défavorable. Le montant des capitaux propres est toujours inférieur à la moitié du montant du capital social depuis la clôture de plusieurs exercices. Mais espérons que la cession des parts de Monsieur Alexandre DIERVYCK facilitera une décision plus rapide concernant les nécessaires mesures à mettre en œuvre en vue du redressement financier de la société et du respect des obligations légales.

92

26

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont habituelles et seront identiques pour les exercices suivants.

Je vais maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que je soumetts à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

III - RESULTATS - AFFECTATION

La mise en vente des locaux de l'entreprise afin d'alléger les frais de loyer est en cours.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Il s'agit du 1^{er} exercice.

Il est rappelé que, du fait de l'acquisition de la société Guernaud Géomètres Experts le 30/12/2013 et du transfert universel de patrimoine intervenu le 29/10/2014, un mali technique de fusion de 692.431 € a dû être immobilisé, lequel a conduit ultérieurement à la dépréciation de la valeur d'acquisition du fonds de commerce de la société pour un montant cumulé de 567.933 €. La société avait dû notamment diminuer sa masse salariale pour faire face aux difficultés financières.

Au cours du premier trimestre 2024, une rencontre avec le vendeur de la société Guernaud Géomètres Experts a abouti à un accord transactionnel sur les modalités de règlement du prêt vendeur restant honorer. Selon cet accord, en échange de l'abandon des intérêts échus à ce jour et ceux à échoir, une somme de 150.000 € a été immédiatement versée au vendeur et le solde – soit 115.000 € – est réglé selon un échéancier de 3.000 € par mois avec la possibilité de procéder à des versements exceptionnels si la situation financière de l'entreprise le permettrait.

Dans un climat économique morose touchant en particulier le domaine de l'immobilier, la société a connu cette année une baisse importante de son chiffre d'affaires, que le départ de deux salariés n'a pas compensé totalement. Des difficultés de trésorerie perdurent malgré une baisse drastique des emprunts externes.

- Evénements importants survenus au cours de l'exercice.

La direction mettra en œuvre les mesures suivantes :

- Augmentation du chiffre d'affaires.
- Maintien de la réduction des charges de fonctionnement.
- Mise en place d'une opération d'assainissement financier (notamment par la vente de nos locaux pour réduire les frais de loyer après le départ de 2 collaborateurs) en vue de réduire les pertes financières.

La direction estime que la mise en œuvre de ces mesures devrait permettre la continuité de l'exploitation.

Pour l'exercice prochain, la direction poursuivra ses efforts afin de rétablir son équilibre financier, notamment en cantonnant le niveau des dépenses de fonctionnement à un niveau raisonnable, et en accélérant les délais de recouvrement client, ceci afin de renforcer notre structure financière.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

2

L'exercice clos le 31 décembre 2024 se traduit par une perte de **€49.336** contre un bénéfice de **€189.376** pour l'exercice précédent.

- de l'impôt sur les sociétés, **€30** contre **€101** pour l'exercice précédent.

- du résultat exceptionnel de **€-798** contre **€74.746** pour l'exercice précédent,

Après prise en compte :

Conformément aux dispositions de l'article L441-6-1 du Code de commerce, je vous prie de bien vouloir trouver joint en annexe des comptes sociaux les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs (nombre et montant total hors taxe des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu et ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au nombre et montant total hors taxe des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu et ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au chiffre d'affaires hors taxe de l'exercice).

précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à **€-48.568** contre **€114.529** pour l'exercice

Le résultat financier ressort pour l'exercice à **€866** contre **€-396** pour l'exercice précédent.

précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à **€-49.434** contre **€114.925** pour l'exercice

l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total **€305.221** contre **€334.575** pour

€24.000,00 pour l'exercice précédent.

Le montant des rémunérations perçu par Madame Sylvie LASSER s'élève à **€ 24.000,00** contre

pour l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à **€45.305** contre **€49.388**

précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à **€136.043** contre **€153.556** pour l'exercice

L'effectif salarié moyen s'élève à **4** contre **5** pour l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à **€252.372** contre **€448.749** pour l'exercice précédent.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

- Proposition d'affectation du résultat.

Je vous propose de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, comp. annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de **€49.336**.

Je vous propose également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Perte de l'exercice 2024 **49.336 €**

Le solde (affecté au « report à nouveau ») **-77.514 €**

La réserve légale, portée à **€0**, ne représente pas encore les 10% du capital social tel que requis par les textes en vigueur.

Le Solde du compte « report à nouveau » s'établira ainsi à **€-126.850**

Compte tenu de cette proposition d'affectation, les capitaux propres de la Société s'élèveront à un montant de **-116.850 €** pour un capital de 10.000 €.

Il est rappelé que, conformément aux dispositions légales et statutaires (ARTICLE 24-CAPITAUX PROPRES INFÉRIEURS A LA MOITIÉ DU CAPITAL SOCIAL), dès lors que du fait des pertes constatées dans les documents comptables, les capitaux propres de la société deviennent inférieurs à la moitié du capital social, le président doit, dans les quatre mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître ces pertes, consulter la collectivité des associés, à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société.

Il y aurait lieu à dissolution de la société, si la résolution soumise au vote des associés tendant à la poursuite des activités sociales, ne recevait pas l'approbation de la majorité 66% des associés.

Si la dissolution n'est pas prononcée, le capital doit être réduit d'un montant égal à la perte constatée au plus tard lors de la clôture du second exercice social suivant celui au cours duquel les pertes portant atteinte au capital ont été constatées.

Dans tous les cas, la décision collective des associés doit être publiée dans les conditions légales et réglementaires.

En cas d'inobservation de ces prescriptions, tout intéressé peut demander en justice la dissolution de la société. Il en est de même si la collectivité des associés n'a pu délibérer valablement.

Toutefois, le tribunal ne peut prononcer la dissolution si, au jour où il statue sur le fond, la régularisation a eu lieu.

Sous réserve des dispositions du Code de Commerce, il n'y a pas lieu à dissolution ou à réduction de capital si, dans le délai ci-dessus précisé, les capitaux propres viennent à être reconstitués pour une valeur supérieure à la moitié du capital social.

Par conséquent, je propose que les actionnaires se prononcent contre la dissolution anticipée de la société et en faveur de la recherche d'une solution permettant le plus rapidement possible, une reconstitution des capitaux propres négatifs.

sc



LA DIRECTION

Je vous invite à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.
227-10 du Code de commerce.
Je vais par ailleurs vous présenter mon rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.

VI - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Afin de me conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je vous rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

IV - DIVidendes



DU 30 JUIN 2025

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE**

R.C.S. MEAUX 799 025 580

**SIEGE SOCIAL : 12 RUE DE LA GRANDE ILE
77100 MEAUX**

**A&S CONSEILS - GEOMETRES EXPERTS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 10.000 €**

Les associés de A&S CONSEILS - GEOMETRES EXPERTS, société par actions simplifiée au capital de €10.000, divisé en 1.000 parts de €10 chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire Annuelle relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, au 12 Rue de la Grande Ile, 77100 MEAUX, sur convocation de la présidence par lettre remise en main propre.

Est présent :

- Madame Sylvie LASSÉE, associée possédant 1000 actions

seule associée de la Société et représentant en tant que tel, la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame Sylvie LASSÉE, Président Associé.

L'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la direction,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024, et décision à cet égard,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, et quitus à la direction,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Débat et propositions sur les différentes perspectives de rétablissement de la situation financière de la société ayant pour objectif de réduire le montant des capitaux propres négatifs,
- Questions diverses,
- Pouvoirs donnés à la direction de procéder ou de faire procéder à toute formalité subséquente.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les convocations remises en main propre,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024,
- le rapport de gestion établi par la direction relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024,

- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

sc

54

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE.

Madame Sylvie LASSEE, 1.000 parts : 1.000 POUR

Compte tenu de cette affectation, l'Assemblée Générale constate que la réserve légale s'élève dorénavant à un montant de 0 €.

Ledit solde est affecté en totalité au crédit du compte « report à nouveau », lequel compte présente, un solde débiteur de 126.850 €.

Le solde (affecté au « report à nouveau ») -77.514 €

Perte de l'exercice 2024 49.336 €

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la direction et décide d'affecter la perte de €49.336 de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la manière suivante :

DEUXIEME RESOLUTION

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE.

Madame Sylvie LASSEE, 1.000 parts : 1.000 POUR

En conséquence, elle donne à la direction quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des comptes sociaux en détail et entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes, en particulier la rémunération allouée à la direction ainsi que les notes de frais remboursées à la direction et/ou aux associés, qui font apparaître une perte nette comptable de €49.336.

PREMIERE RESOLUTION

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la direction.

TROISIEME RESOLUTION

Compte tenu de cette affectation, l'Assemblée Générale constate que les capitaux propres de la Société s'élèvent maintenant à un montant de -116.850 €.

Il est rappelé que, conformément aux dispositions légales et statutaires (ARTICLE 24-CAPITAUX PROPRES INFÉRIEURS A LA MOITIÉ DU CAPITAL SOCIAL), dès lors que du fait des pertes constatées dans les documents comptables, les capitaux propres de la société deviennent inférieurs à la moitié du capital social, le président doit, dans les quatre mois qui suivent l'approbation des comptes ayant fait apparaître ces pertes, consulter la collectivité des associés, à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société.

Il y aurait lieu à dissolution de la société, si la résolution soumise au vote des associés tendant à la poursuite des activités sociales, ne recevait pas l'approbation de la majorité 66% des associés. Si la dissolution n'est pas prononcée, le capital doit être réduit d'un montant égal à la perte constatée au plus tard lors de la clôture du second exercice social suivant celui au cours duquel les pertes portant atteinte au capital ont été constatées.

Dans tous les cas, la décision collective des associés doit être publiée dans les conditions légales et réglementaires.

En cas d'insobservation de ces prescriptions, tout intéressé peut demander en justice la dissolution de la société. Il en est de même si la collectivité des associés n'a pu délibérer valablement.

Toutefois, le tribunal ne peut prononcer la dissolution si, au jour où il statue sur le fond, la régularisation a eu lieu.

Sous réserve des dispositions du Code de Commerce, il n'y a pas lieu à dissolution ou à réduction de capital si, dans le délai ci-dessus précisé, les capitaux propres viennent à être reconstitués pour une valeur supérieure à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Le Président note que cette résolution n'a jamais été adoptée depuis l'Assemblée Générale pour l'exercice clos de 2016, alors que les actionnaires ont disposé d'un long délai pour mener une réflexion en vue d'envisager les différentes perspectives de rétablissement de la situation financière de la société.

L'idée de la nécessité d'une recapitalisation de la société ayant pour objectif de réduire le montant des capitaux propres négatifs était refusée par l'un des deux associés. Et aucune proposition concrète alternative n'avait jamais été amenée jusqu'à un désaccord persistait entre les associés. Finalement, l'associé contestataire a fini par céder ses parts sociales à l'autre. Madame Sylvie LASSÉE indique avoir besoin d'un délai supplémentaire pour restructurer les capitaux propres après le départ de Monsieur Alexandre DIERVICK, étant ici précisé que la conjoncture économique dans le domaine immobilier est actuellement défavorable.

Madame Sylvie LASSÉE, 1.000 parts : 1.000 CONTRE
CETTE RESOLUTION N'EST PAS ADOPTÉE.

2



Madame Sylvie LASSÉE
Associé, président

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE.

Madame Sylvie LASSÉE, 1.000 parts : 1.000 POUR

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au gérant et au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

CINQUIÈME RESOLUTION

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE.

Madame Sylvie LASSÉE, 1.000 parts : 1.000 POUR

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIÈME RESOLUTION